

INTITULE DE POSTE

AFFECTATION

EMPLOI ETUDIANT

Structure de rattachement : Université Paris 8 – Service Commun de Documentation
(Bibliothèque)

Adresse : 2 rue de la liberté 93526 Saint-Denis

Poste : Agent de médiation linguistique – anglais

Statut juridique de l'emploi : Emploi étudiant au titre du décret n°2017-963 du 17 mai 2017 relatif aux dispositions réglementaires des livres VIII et IX du code de l'éducation sur le fondement des articles D.811-1 à D.811-9.

Contrat d'une durée maximum de 12 mois ne pouvant excéder 670 heures annuelles, soumis à la poursuite effective d'études en formation initiale par le ou la signataire.

A pourvoir à partir du : 21 septembre 2026

Durée du contrat : jusqu'au 30 mai 2027

Nombre d'heures totales : 485 heures

DESCRIPTION DU POSTE

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR

L'université Paris 8 est un pôle d'enseignement et de recherche central en Île-de-France dans le domaine des humanités.

Quelques chiffres :

- 23 935 étudiants,
- Une offre de formation répartie en 5 domaines disciplinaires : Arts, Droit Economie Gestion, Lettres et Langues, Sciences et techniques, favorisant des articulations entre disciplines et des transversalités
- 11 UFR, 5 instituts dont 2 IUT, un IED, l'Institut des Etudes Européennes et l'Institut Français de Géopolitique
- 36 licences (dont 11 professionnelles), 40 Masters, 8 DUT, de nombreux diplômes d'université, 80 doctorats.
- 4 écoles doctorales, 33 unités de recherche dont 9 UMR, environ 170 thèses de doctorat soutenues tous les ans
- 870 personnels enseignants et 711 personnels de bibliothèques, administratifs et techniques.

L'université de Paris 8 est membre de la COMUE Paris lumière avec l'université de Nanterre et fait partie du Campus Condorcet.

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL :

Service commun de la documentation

Le Service Commun de la Documentation (SCD) se compose d'une bibliothèque universitaire de 1500 places au cœur du campus de Saint-Denis à laquelle sont associées une cartotheque et deux bibliothèques d'IUT (Montreuil, Tremblay-en-France). 87 personnels et 17 moniteurs étudiants accueillent dans les espaces de lecture, de travail, de formation, de consultation, de conversation et de détente, les communautés d'étude et de recherche de l'université ainsi que des publics extérieurs. La bibliothèque met à disposition des collections documentaires papier et en ligne, signale les productions scientifiques de l'université (mémoires, thèses, HAL, Bibliothèque numérique), développe des services dans le domaine de l'information scientifique et technique (Data Paris 8 et Plans de gestion de données), contribue aux activités de formation initiale et continue des étudiants et personnels de recherche et à l'innovation pédagogique (ateliers de conversation, rendez-vous individuels en anglais, ateliers d'écriture, etc.), ainsi qu'à l'animation scientifique, artistique et culturelle du campus.

Département des services aux publics (DSP) & Service de l'accueil

Au sein de la bibliothèque, le Département des services aux publics (DSP), au travers de son service de l'accueil, pilote et organise le bon fonctionnement quotidien de l'accueil du public (sur place, dont l'accueil mobile, et à distance) et de l'accueil des personnes en situation de handicap. Il met en œuvre la démarche de qualité de l'accueil et pilote les démarches d'évolution du dispositif d'accueil, afin d'assurer son adéquation aux besoins des usagers. Le Département conçoit, développe et organise de nouveaux services, à travers des dispositifs originaux de médiation (médiation linguistique, dispositifs de soutien pour les partiels, médiation numérique, etc.), en collaboration avec différents services de l'Université.

ACTIVITÉS DU POSTE

Le SCD soutient l'apprentissage et la pratique des langues étrangères, dont l'anglais, avec la conviction que les langues favorisent la réussite étudiante et l'inclusion de toutes et tous au sein du campus.

Encadré par le département des services aux publics de la bibliothèque universitaire, l'agent-e de médiation linguistique anglais animera ainsi plusieurs services destinés aux usagers qui souhaitent pratiquer l'anglais à l'oral :

1) Les rendez-vous individuels en anglais, de façon hebdomadaire (12h par semaine)

- 2) **Deux ateliers collectifs de conversation en anglais, chaque semaine (3h par semaine)**
- 3) **La table de discussion en anglais des cafés-langues (quatre fois dans l'année)**
- 4) **Des actions de découverte de l'anglais durant la Semaine des langues (printemps 2027)**
- 5) **Renforcement des médiations durant le dispositif de soutien aux partiels organisé par la Bibliothèque universitaire (2 par an)**

L'agent-e de médiation linguistique sera invité à faire le lien avec le médiateur/la médiatrice linguistique de la bibliothèque universitaire pour faire remonter les besoins et les profils des usagers en matière de médiation linguistique identifiés lors des rendez-vous individuels, ateliers de conversation, atelier découverte et cafés-langues, et contribuer ainsi à l'amélioration continue de la politique de service dans ce domaine.

1) Les rendez-vous individuels sont un service sur inscription que la bibliothèque propose depuis janvier 2023. Ils prennent la forme d'une discussion en anglais entre le médiateur/la médiatrice et l'utilisateur. Ce ne sont pas des enseignements et ils n'ont pas, à proprement parler, de visée pédagogique. Leur objectif est aujourd'hui double :

- Aider les usagers qui le souhaitent à améliorer leur niveau en anglais de communication en leur permettant de s'exprimer à l'oral et de converser dans cette langue ;
- Accompagner les étudiant-es dans l'amélioration de leur expression écrite, en s'adaptant à leurs besoins et à leur niveau : devoir déjà corrigé, exercice de dissertation, mémoire/rapport, CV, lettre de motivation ;
- Accompagner les usagers dans leur utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque pouvant les aider à se perfectionner en anglais, de façon à ce qu'ils les mobilisent de façon adéquate au regard de leurs besoins.

Pour l'animation des rendez-vous individuels en anglais, l'agent-e de médiation linguistique devra : accueillir et recevoir de manière individuelle les usagers s'étant inscrits à un rendez-vous ; initier et tenir une conversation en anglais lors de ces rendez-vous ; répondre de manière personnalisée à leurs besoins relatifs à la pratique orale et/ou écrite de l'anglais et les aider à progresser ; accompagner les usagers dans la définition de leurs besoins documentaires en lien avec leur pratique de l'anglais et les orienter vers des ressources utiles à leur apprentissage.

2) Les ateliers collectifs de conversation en anglais sont mis en œuvre depuis plusieurs années. Ils ont également pour objectif de permettre aux participants d'améliorer leur

niveau d'anglais à l'oral, dans le cadre de moments d'échange et de convivialité en groupe. Ils permettent discuter sur des sujets variés.

Pour l'animation des ateliers de conversation en anglais, il s'agira d'accueillir les participants au début de l'atelier ; préparer et animer une discussion collective en anglais impliquant tous les participant-es ; prendre en compte le niveau d'anglais de chacun ; assurer le suivi du nombre de participant-es et des thématiques abordées lors des ateliers.

3) Les cafés-langues sont des événements conviviaux et de rencontre pendant lesquels plusieurs tables de discussion, dans différentes langues (dont l'anglais), sont proposées. Les discussions sont libres et portent sur des sujets variés. Les cafés-langues s'adressent à des personnes curieuses de la langue, en apprentissage ou souhaitant pratiquer leur langue maternelle.

Lors des quatre cafés-langues, d'une durée de 2h, l'agent-e de médiation animera une table de conversation en anglais. Il ou elle accueillera et recevra les personnes qui se présenteront avec le souhait de découvrir ou de parler cette langue. Il ou elle pourra proposer des sujets de conversation pour permettre aux participant-es qui se présenteront de parler dans la langue et de converser entre eux.

4) Organisés pour la première fois en février 2023, à l'occasion de la Semaine des langues portée par la bibliothèque universitaire, **les ateliers de découverte de langues étrangères** (dont l'anglais) ciblent des publics ayant peu ou pas de notion de la langue et de la culture présentées, afin de favoriser la découverte et l'envie d'apprendre de nouvelles langues.

L'agent-e de médiation animera un ou des ateliers visant à présenter la langue et la culture anglaise. Il ou elle accueillera les participant-es et leur proposera une initiation leur permettant de découvrir la dimension culturelle de la langue représentée, et d'acquérir quelques notions dans la langue afin de pouvoir s'exprimer dans cette langue. Il ou elle pourra présenter des documents de la bibliothèque relatifs à l'anglais (littérature en version originale ou bilingue, ouvrages de civilisation, manuels de langues, etc.).

COMPÉTENCES

CONNAISSANCES REQUISES POUR LE POSTE

Savoir-faire

- Être étudiant-e, inscrit au minimum en master 1
- Niveau de maîtrise de l'anglais : langue native
- Très bonne capacité de communication en français écrit et oral

- Compétences en recherche documentaire, capacité à utiliser les ressources documentaires d'une bibliothèque universitaire
- Aisance avec le matériel informatique (ordinateur)
- Des connaissances générales sur l'organisation d'une bibliothèque universitaire appréciées

Savoir-être

- Rigueur, ponctualité et assiduité,
- Sens de la pédagogie
- Disponibilité, sens de l'écoute et des relations humaines,
- Aisance relationnelle, aptitude à aller vers les autres,
- Capacité d'adaptation à des publics aux profils et aux niveaux de langue variés
- Capacités d'organisation

INFORMATIONS PRATIQUES

Période d'exercice : du 21 septembre 2026 au 30 mai 2027 (8 mois)

Quotité horaire :

- 15h heures hebdomadaires de rendez-vous individuels (12h) et d'ateliers de conversation (3h) sous forme de plages de travail fixes (réparties entre le lundi et le vendredi entre 9h et 18h), soit un total de 465h sur cette mission.
- 20h restantes dédiées à l'animation des cafés-langues, des ateliers de découverte de la Semaine des langues et à diverses formations internes, réparties au cours de l'année selon les besoins.

L'emploi du temps est déterminé par la BU selon un rythme approprié à la formation suivie.

Les semaines de pause pédagogique et de fermeture de l'Université (1 semaine en octobre ou novembre, 2 semaines en décembre/janvier, 1 semaine en février, 1 semaine en avril) ne seront pas travaillées. La première semaine de travail est entièrement consacrée à un cycle de formation interne.

La rémunération sera lissée sur l'année, sur la base d'environ 60h30 de travail par mois, sur huit mois.

Rémunération : 13,50 € brut de l'heure

Participation aux frais de transport

Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

CONTACT :

Pour faire acte de candidature, envoyez CV et lettre de motivation à :

- Mona OIRY, responsable du département des services aux publics :
mona.oiry@univ-paris8.fr
- Chloé Elusue, médiatrice linguistique :
chloe.elusue03@univ-paris8.fr
- Le département administratif et financier de la BU :
recrutement.bu@univ-paris8.fr

Date limite de candidature : 5 juin 2026